

La ministre Désir défie le harcèlement scolaire

Le harcèlement scolaire et ses prolongements sur les réseaux sociaux sont un fléau aux conséquences parfois dramatiques pour les enfants et les adolescents. La ministre Désir s'y attaque avec volonté mais les moyens restent limités.

ERIC BURGRAFF

Il y a des dossiers qui font qu'une ministre de l'Enseignement ne dort pas. La titulaire du poste, Caroline Désir (PS), n'en fait pas mystère : ses rencontres avec des parents d'enfants victimes de graves faits de harcèlement scolaire l'ont beaucoup touchée. Au point de s'impliquer dans la généralisation d'un programme de prévention à destination des écoles. Programme inscrit désormais dans un projet de décret que le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a validé ce jeudi.

Soyons de bon compte, le budget de l'Education prévoit déjà des actions, peu encadrées et limitées à une quarantaine d'écoles. En validant le « décret relatif au climat scolaire et à la prévention du harcèlement et du cyberharcèlement scolaire », il s'agit de doper les moyens pour enrayer la machine. Il s'agit surtout, en accord avec les experts du sujet, de replacer le phénomène dans une vision plus large de « climat scolaire ». Caroline Désir précise : « On a pu observer que dans une école qui « va bien », c'est-à-dire qui connaît une bonne entente au sein de l'équipe éducative, entre élèves, parents et enseignants, avec moins de pression scolaire, de décrochage ou d'échec, etc., il y a aussi moins de harcèlement scolaire. » Au passage, la ministre démonte des croyances à l'emporte-pièce pour redéfinir le harcèlement : ce n'est ni une chamaillerie ou une bagarre entre élèves ni une question de violence basique, « c'est d'abord et avant tout une dynamique relationnelle qui implique l'auteur de harcèlement, sa victime et leurs témoins, dans laquelle un rapport de do-



mination s'est installé et dont il faut faire sortir tous les participants ». Ainsi, la proposition qui est sur la table cherche à « éviter les raccourcis et propose de replacer le curseur dans une vision plus large qu'est le climat scolaire ».

Deux cents écoles par an

Le plan de lutte repose sur trois leviers : la création d'un observatoire du climat scolaire, un programme d'actions accessible chaque année à 200 écoles et la professionnalisation des moyens d'accompagnement.

L'observatoire d'abord : une demi-douzaine de fonctionnaires va constituer une cellule chargée d'une veille scientifique permanente. Elle devra alimenter le terrain avec des outils pédagogiques,

évaluer la politique menée, mettre les acteurs en réseau... Elle pourra compter sur un pool d'experts mandatés par chaque université francophone.

Le programme d'actions ensuite. Les 2.500 écoles de l'enseignement obligatoire en Communauté française auront la possibilité de candidater pour adhérer à un « programme-cadre ». Les écoles retenues (200 par an, engagées dans un programme de quatre ans) auront l'obligation d'en faire un enjeu collectif, de désigner un référent « harcèlement », de former tous les membres du personnel, de mettre en place des outils de gestion des conflits dont, *a minima*, des espaces de parole régulés, et d'informer activement le personnel, les parents, les élèves... Pour le surplus, elles devront

Les rencontres de Caroline Désir avec des parents d'enfants victimes de graves faits de harcèlement scolaire l'ont beaucoup touchée.

© ALICE WILQUET.

choisir ce qui leur convient parmi un catalogue de pratiques : créer une cellule d'intervention, initier des pratiques de justice réparatrices, adapter le règlement d'ordre intérieur, réguler l'usage des espaces communs comme les cours de récréation, nommer des jeunes ambassadeurs, permettre une médiation par les camarades de classe...

Soutien d'opérateurs privés

Les moyens d'accompagnement enfin. Chaque école sélectionnée aura droit à un complément d'encadrement d'une période par semaine et surtout à un accompagnement personnalisé mené par un opérateur extérieur agréé et rémunéré par la Communauté française. Pour le surplus, elle aura accès à un programme de formation de son personnel, à un outil de signalement des agressions sur les réseaux sociaux et à l'expertise de l'Observatoire du climat scolaire.

D'ici la rentrée 2024, tous les établissements devront avoir revu leur règlement d'ordre intérieur

Si toutes les écoles sont éligibles à ce plan d'action, toutes n'y auront pas accès en même temps. A ce stade, le budget (2,6 millions/an) permettra d'accompagner 200 écoles pendant quatre ans à partir de 2023-2024. Même chose pour 2024-2025. Pour les années suivantes par contre, il faudra négocier des budgets complémentaires. Par ailleurs, seuls les élèves de primaire et des trois premières années de secondaire sont concernés. « De cette manière, on couvre les tranches d'âge les plus pertinentes pour conduire des politiques préventives et les plus à risque s'agissant du harcèlement scolaire », rassure Caroline Désir.

Par contre, c'est important, deux dispositions de ce projet de décret concernent l'ensemble des établissements de l'enseignement obligatoire. D'ici la rentrée 2024, tous devront avoir revu leur règlement d'ordre intérieur en y intégrant une procédure de signalement des cas de harcèlement. Par ailleurs, toutes les écoles, qu'elles soient ou non retenues pour le plan d'actions, auront accès à des programmes de prévention du harcèlement validés sur le plan international (Kiva, Zéro et Visé). La Communauté française va en acquérir les licences et les mettre à disposition de toutes les écoles souhaitant mener un projet en la matière. Car, c'est bien sûr, le harcèlement ne se limite malheureusement pas à 200 établissements par an.

Koekelberg Le projet inspirant d'élèves

LUCIE BOUDIN-DUFILS (ST.)

Les confinements successifs n'ont pas été faciles à vivre pour les élèves, mais ceux de Koekelberg ont pris les choses en main : ils ont lancé en 2020 un projet visant à remettre en avant la communication et la bienveillance entre eux, à travers la cellule Tell Me. Quatre élèves de l'école de l'Athénée royal de Koekelberg, la directrice et leurs professeurs nous confient leur ressenti sur le dispositif.

« Avec Tell Me, on a remis en avant l'humanité, qui a pu nous manquer lors du confinement. Beaucoup d'élèves traversent des périodes difficiles, on a décidé de remettre au centre de nos relations la bienveillance, l'écoute, la bonne gestion de ses émotions, pour trouver des solutions à ces problèmes », dit Anthony, 17 ans, élève à l'école de l'Athénée royal de Koekelberg, écoutant à la cellule Tell Me. Cette cellule consiste à mettre en relation des élèves écoutés, victimes de harcèlement scolaire, ou avec d'autres problématiques, avec des élèves écoutants, motivés à aider les autres.

Si le projet n'a que trois ans, le regard des professeurs, des élèves, de l'équipe

de direction est formel : la vie dans l'établissement est plus apaisée, et chacun y trouve son compte. La directrice, Claudine Snaps, affirme : « Les parents viennent plus souvent me parler des soucis de leur enfant, et je suis là pour discuter avec eux. J'essaie de trouver des solutions en essayant de rétablir la communication entre deux élèves en conflits, par exemple, en les orientant vers des professionnels, vers la cellule Tell Me, si besoin. »

Une cellule efficace

Véronique Thise, professeur de philosophie et de citoyenneté, observe la même chose : « La particularité du projet, c'est qu'il est venu des élèves, nous, on les accompagne. Le but est de faire parler les élèves, les victimes, mais aussi les harceleurs, afin qu'ils soient mieux dans leur peau ; 19 élèves ont été formés, nous, professeurs, avons aussi suivi les quatre jours de formation, pour offrir un cadre sécurisant aux écoutés. » D'autres dispositifs sont mis en place pour le bien-être des élèves, comme celui qui « aide à la réussite », dont la professeur coordinatrice, Isabelle Bosmans, nous rappelle l'importance : « La réussite à l'école ce n'est

pas que les notes. C'est aussi un bien-être. Il est important d'être soudés, de faire intervenir les parents, les professeurs, les élèves, l'équipe de direction. L'école sert à aider les jeunes, je suis là quand un élève a besoin que je recouse son jean qui s'est troué, ça peut paraître anodin, mais c'est important. »

Des élèves investis, mieux armés

Ce qui marque en écoutant les élèves, c'est leur maturité et leur empathie extrême. Mehroud, élève écoutant, en 5^e année de secondaire, nous confie : « J'ai eu des soucis plus jeune et j'aurais aimé pouvoir être écouté, donc maintenant, ça me tient à cœur de le faire pour les autres. Dans Tell Me, on discute entre élèves, il n'y a pas de hiérarchie, c'est un écoutant, qui écoute un écouté, et on essaie de trouver des solutions. Tout le monde peut venir nous voir et l'anonymat et le consentement sont très importants, tout se fait dans la bienveillance. D'autant qu'avec notre formation, on a appris à trouver les bons mots pour aider les écoutés. » Anthony continue : « Oui, dans notre formation, on a reçu des outils, comme la reformulation, on vérifie que l'on a bien compris ce que voulait dire l'écou-



A l'Athénée royal de Koekelberg, des élèves ont pris les choses en main.

© DOMINIQUE DUCHESNES.

té, on apprend aussi à identifier des gestes qui traduisent du stress, de la tristesse... Et j'utilise tous ces outils dans mon quotidien, avec ma famille. J'ai appris à m'ouvrir aux autres, à mieux écouter. J'aime aider mon entourage, mais là j'ai appris à vraiment aller vers l'autre. » Kelina, élève en 5^e année de secondaire, est fière du projet : « J'espère qu'il continuera, même quand on sera partis et qu'il prendra de l'ampleur. Parfois, notre ego nous empêche de parler de nos problèmes, ça m'est arrivé, mais parler aide tellement. » Les élèves savent trouver les mots, sont complices entre eux, mais aussi avec l'équipe pédagogique. Le projet semble porter ses fruits et tous veulent le faire grandir.